

TENNIS

1 - Composition de la commission mixte nationale

FFT : Roger MOREAUX (Secrétaire Général FFT) - Alain KRONENBERGER et Alain SOLVES (Direction Technique Nationale),

FF Sport U : Alain BERTRAND (Université Clermont-Ferrand) - Eric GILLET (Université Rouen) – Hervé BAYROU (directeur national adjoint)

Invités : Cyrille MONET (entraîneur national), Yann NEVEU

2 – Homologation FFT des épreuves – Référents universitaires dans chaque ligue

- L'homologation des rencontres académiques ou interrégionales doit faire l'objet d'une demande préalable, pour chaque épreuve (individuels Elite et 3^e série, par équipes et Ecoles) effectuée en début de saison, auprès de la ligue du CRSU organisateur.

Les états de résultats (championnats individuels) ou feuilles de matchs FFSU/FFT (par équipes) seront transmis à la ligue dès la fin de la compétition.

Un référent universitaire a été désigné au sein de chaque ligue (liste diffusée aux CRSU) et doit être sollicité pour toute difficulté (installations-homologation-licences FFT-etc.)

- Championnats de France Elite et 3^{ème} série - Trophées BNP PARIBAS

Les championnats de France sont homologués.

Les tableaux sont établis par le juge arbitre en fonction des concurrents présents et transmis à la FFT par la FF Sport U.

3 – CHAMPIONNATS DE FRANCE INDIVIDUELS - Trophées BNP PARIBAS

Championnat de France Elite (1^{ère} et 2^e séries)

Championnat de France Nationale 2 (3^{ème} - 4^{ème} série – NC)

Epreuves promotionnelles « non-classés »

3.1 Finales : 12, 13 et 14 juin 2012 à La Grande Motte (Montpellier)

Surface de jeu : green set

Finale individuelles sur qualifications + **tournoi de doubles** (inscription sur place - format court)

Les finales se joueront avec des balles Babolat (fournisseur officiel de la FF Sport U).

3.2 Date limite de retour à la FF Sport U des résultats académiques (tableau 3^e série dissocié) et des demandes de qualifications : **24 mai 2012**

Les CR Sport U transmettront pour cette date, leurs demandes de qualifications :

- Résultats sous forme de tableaux complets (simple dames et simple hommes) au format standardisé.
- Demandes de qualification directe ou exceptionnelle.

Les championnats Elite et 3^e série devront être séparés et menés à leur terme.

La liste des joueurs qualifiés est publiée sur le site www.sport-u.com

La confirmation individuelle de participation doit se faire impérativement sur ce site.

3.3 Formule et règlements sportifs

3.3.1 Qualifications ELITE

- Les champions d'académie seront qualifiés automatiquement sous réserve d'un classement minimum de (2/6) pour les jeunes filles et de (1/6) pour les jeunes gens.
- Les champions d'académie d'un classement inférieur ayant battu un joueur de classement supérieur ou égal au classement minimum demandé seront qualifiés.

- La CMN complétera la liste en fonction de la densité et du niveau de chaque championnat d'académie.
- Pourront déposer une demande de qualification directe via leur CR Sport U :
 - les joueurs classés 1^{ère} série et promotion
 - les joueurs classés (-30) et (-15) ne pouvant être opposés à un joueur négatif dans leur académie.
 - les joueurs classés (-4/6) et (-2/6) ne pouvant être opposés à un joueur d'un classement au moins égal à (2/6)

La CMN se réserve le droit d'examiner les demandes émanant des CRSU pour des joueurs disposant d'un classement international (ATP, WTA).

3.3.2 Qualifications Nationale 2

- Classement maximum (15/1) à la date de début du championnat d'académie qualificatif.
- Chaque académie organisant un championnat pourra prétendre à un qualifié JG et JF.
- La commission mixte nationale décidera des qualifications supplémentaires en fonction de la densité et du niveau des compétitions académiques.
- Ce championnat n'ouvre pas droit à indemnisation des frais de déplacements

3.3.3 Format des matchs

Les rencontres se déroulent en 2 sets gagnants avec jeu décisif appliqué à 6 jeux partout dans tous les sets.

3.3.4 Epreuves promotionnelles « non-classés » **NOUVEAU**

La CMN incite fortement les CRSU à développer des épreuves promotionnelles à destination des non-classés. Ces épreuves peuvent se dérouler sur une ou plusieurs dates – chaque participant doit pouvoir disputer plusieurs rencontres – matchs à format court (Tournoi multi-chances)

4 – CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES – Trophée BNP PARIBAS

4.1 Phase nationale

4.1.1 Finales

Les finales se disputeront **les 4 et 5 avril 2012 à Bordeaux**

Elles regrouperont 4 équipes féminines et 4 équipes masculines issues des ¼ de finale

Les finales se joueront avec des balles Babolat (fournisseur officiel de la FF Sport U).

Surface de jeu :

4.1.2 Phase qualificative

Engagement et dépôt de la composition des équipes : **10 novembre 2011** (voir ci-dessous)

Retour des résultats interrégionaux et confirmations d'engagements : **17 février 2012**

Tableau progressif à 3 tours :

1 ^{er} tour (incomplet)	1 ou 8/03
2 ^e tour	15/03
¼ de finale	22/03

4.2 Composition des équipes et engagements

4.2.1 Une équipe est composée de 4 joueurs + 1 remplaçant éventuel

Chaque équipe peut comporter un maximum d'1 licence individuelle ou extérieure (règle 3.7 du règlement sportif fédéral)

4.2.2 Engagement initial pour le 10 novembre 2011

Saisie en ligne par les CRSU des fiches initiales d'engagement d'équipes comportant :

- noms, prénoms, n° de licences FFT et FFSU, classement **2012** pour 4 joueurs + indication semaine de vacances de l'établissement en février-mars (1^{er} tour incomplet).

Tout remplacement ou complément de l'équipe pendant la phase interrégionale ne pourra s'effectuer que par un joueur d'un classement égal ou inférieur au moins bon classement figurant sur la fiche.

4.2.3 Résultats d'inter-région et fiche définitive d'engagement pour le 17 février 2012

Envoi par les CRSU :

- des tableaux complets et feuilles de matchs des rencontres de l'inter-région
- des **fiches définitives de composition d'équipes** ; pour prendre en compte la semestrialisation les AS pourront modifier au maximum 1 joueur par rapport à la fiche initiale d'engagement. Dès lors, tout remplacement-complément de l'équipe pendant la phase nationale ne pourra s'effectuer que par un joueur d'un classement égal ou inférieur au moins bon classement de la fiche définitive

4.2.4 Les listes d'engagements seront consultables sur le site www.sport-u.com

4.3 Constitution des tableaux :

A l'issue des phases interrégionales, les équipes seront classées à partir du cumul des critères suivants :

- *classements des 4 meilleurs joueurs figurant sur la fiche définitive d'engagement*
- *classements des 4 meilleurs joueurs ayant participé à au moins une rencontre académique ou interrégionale.*

Le classement retenu sera celui en vigueur à la date d'établissement du tableau.

La CMN répartira les équipes en 3 groupes au sein d'un **tableau progressif** en 3 tours:

- les équipes classées de 1 à 4, têtes de série, entreront directement en ¼ de finales
- les équipes classées de 5 à 8 entreront directement au 2^e tour
- les suivantes disputeront un 1^{er} tour : 1 ou 8/03 (selon déclaration semaine de vacances)

NB : Les équipes qualifiées en phase finale (4 équipes) sont autorisées à présenter un maximum de 5 joueurs. Un nouveau tableau sera établi à partir des classements des 4 meilleurs joueurs présents sur la compétition.

4.4 Phases qualificatives académiques et interrégionales

- ◇ Aucune équipe ne pourra accéder en phase finale sans avoir participé à une phase qualificative
- ◇ La phase qualificative peut comporter une phase académique, puis une phase interrégionale ou bien directement une phase interrégionale.
- ◇ Découpage des inter-régions (cf. règlement commun sports individuels).

4.5 Règlement sportif

4.5.1 Déroulement des rencontres

- ◇ Les rencontres se disputent en 3 matches : 2 simples + 1 double.
Aucun joueur ne peut disputer plus d'un match.
- ◇ Les joueurs de simple sont désignés par ordre de force (suivant leur classement FFT).
Simple n° 1 meilleur ou identique que simple n°2. La composition du double est libre, les joueurs peuvent être mieux classés que les joueurs de simple.

4.5.2 Déroulement des matches

Tous les matches doivent être disputés :

- ◇ En 2 sets gagnants.
- * Avec application du jeu décisif à 6/6 dans tous les sets.
- * Simultanément ou dans l'ordre suivant : double, simple n° 2, simple n° 1 selon les conditions d'organisation et sur décision du CR Sport U organisateur.

Au début de chaque rencontre, le capitaine présente la liste des présents puis la composition de son équipe au juge-arbitre ou au capitaine adverse.

Les balles, de préférence de marque Babolat, ainsi que la feuille de match sont fournies par l'équipe qui reçoit ou citée en premier en cas de rencontre en terrain neutre.

4.5.3 Remplacements

Pour chaque phase qualificative puis nationale, tout remplacement ou complément d'une équipe ne pourra s'effectuer que par un joueur d'un classement égal ou inférieur au moins bon classement figurant sur la liste (initiale ou définitive) d'engagement cf. ci-dessus règles 4.2.2 et 4.2.3. Tout cas litigieux sera étudié en commission mixte nationale.

4.5.4 Communication des résultats

Utilisation des feuilles de match carbonées FF Sport U-FFT : le classement et le numéro de la licence FFT doivent être correctement renseignés.

Le délégué FF Sport ou le juge arbitre de la rencontre sont chargés du retour de l'original et du feuillet rose de la feuille de match :

- au CRSU organisateur pour les phases académiques et interrégionales pour transmission à la ligue régionale de tennis
- à la FF Sport U à partir du 1^{er} tour de phase nationale (homologation FFT)

Les 2 autres exemplaires de la feuille de match (verts) sont conservés par les équipes.

A défaut de feuille de match FF Sport U/FFT, les résultats de la rencontre doivent être inscrits sur une feuille de match FF Sport U et une feuille de match FFT (à retirer au siège de la ligue ou du comité départemental de tennis).

4.6 Règlement disciplinaire

4.6.1 Forfait

Est déclarée forfait :

- * Toute équipe incomplète sur le terrain (moins de 4 joueurs).
- * Toute équipe non présente sur le terrain (sauf cas de force majeure), 20 minutes après l'heure fixée pour le début de la rencontre.

4.6.2 Commission des litiges

Une commission des litiges sera mise en place lors des phases finales et agira par délégation de pouvoir de la commission mixte nationale. Elle pourra prendre toute décision disciplinaire ou réglementaire de nécessité immédiate, l'appel n'étant pas suspensif.

4.7 Règlement financier

Les équipes seront indemnisées sur la même base que les sports collectifs (maximum : 50% tarif SNCF). En cas de non réception de la feuille de match à la FF Sport U, les équipes pourront perdre le droit à indemnisation des frais de déplacement.

5 – CHAMPIONNAT DE FRANCE DES ECOLES – Trophée BNP PARIBAS

5.1 Finales : 29/30 mars 2012 à GRENOBLE

Les finales regrouperont 8 équipes

Surface de jeu :

Les finales se joueront avec des balles Babolat (fournisseur officiel de la FF Sport U).

5.2 Composition et Engagement des équipes

5.2.1 Une équipe est composée de 3 JG + 1 JF (+ 1 remplaçant éventuel de chaque sexe) Chaque équipe peut comporter un maximum d'1 licence individuelle ou extérieure (règle 3.7 du règlement sportif fédéral)

Tout remplacement ou complément de l'équipe pendant la phase interrégionale ne pourra s'effectuer que par un joueur d'un classement égal ou inférieur au moins bon classement figurant sur la fiche.

5.2.2 Aucune équipe ne pourra être qualifiée sans avoir participé à une phase qualificative. Une équipe isolée sera réorientée vers une inter-région voisine. La demande à la FF Sport U devra en être déposée avant le 10 novembre

5.3 Date limite de retour des résultats d'inter-régions : 17 février 2012

5.4 Tour de barrage (incomplet) : 15 mars

5.5 Phases qualificatives

Le championnat peut comporter une phase académique puis une phase interrégionale ou bien directement une phase interrégionale.

L'homologation des phases qualificatives est à l'initiative des CR Sport U qui doivent en faire la demande auprès de la ligue.

Les inter-régions se découpent en 8 zones identiques à celle des sports collectifs.

5.6 Formule et règlements sportifs

5.6.1 Composition des équipes

Equipes de 4 : une jeune fille et 3 jeunes gens qui disputent chacun un seul match :

- Simple dame
- Simple homme
- Double messieurs

La répartition des joueurs entre le simple homme et le double messieurs est libre. Aucun joueur ne peut doubler.

5.6.2 Déroulement des rencontres

*** Les 4 membres de l'équipe doivent être présents et toutes les parties doivent être disputées.**

* Les matches se jouent en 2 sets gagnants (application du jeu décisif à 6/6 dans tous les sets)

* Déroulement simultané ou dans l'ordre suivant : simple dame, simple homme, double messieurs.

* Les phases qualificatives peuvent se dérouler sous forme de tournois avec plusieurs rencontres dans la même journée. Dans ce cas, les parties pourront se dérouler en 2 sets gagnants avec application du jeu décisif à 4 jeux partout dans toutes les manches, le score pouvant donc être 4/0 , 4/1 , 4/2 , 5/3 ou 5/4.

* Au début de chaque rencontre, le capitaine présente la liste des présents puis la composition de son équipe au juge-arbitre ou au capitaine adverse.

* Pour les rencontres de qualification : les balles sont fournies par l'équipe qui reçoit ou citée en premier en cas de terrain neutre.

5.6.3 Communication des résultats

Les résultats de la rencontre doivent être consignés sur une feuille de match FF Sport U – FFT ; le CRSU organisateur est responsable du retour de la feuille de match.

5.7 Règlement disciplinaire (cf. point 4.6)

5.8 Règlement financier (cf. point 4.7)

5.9 Matériel

Toutes les finales se joueront avec des balles Babolat (fournisseur officiel de la FF Sport U).

6 - Programme international

- **Championnats d'Europe des universités**

Les équipes championnes de France 2012 se verront proposer de participer au 9ème championnat d'Europe universitaire organisé par l'EUSA qui se déroulera à Cordoue (Espagne) du 13-24 juillet 2012 dans le cadre des 1ers Jeux Universitaires Européens. En cas de désistement, les équipes classées 2^{ème} puis 3^{ème} pourront être appelées à les remplacer.

Les AS acceptant cette proposition devront assurer par leurs propres moyens le financement du déplacement et des frais de séjour (60 € par jour et par personne). Une aide de 100€ par joueur sera accordée par la FF Sport U.

Toutes informations sur le site <http://www.eusa.net>

- **Master'U BNP PARIBAS**

La 6^e édition du Master'U BNP Paribas sera organisée à Rouen, du 7 au 11 décembre 2011. Huit Nations participeront à cette épreuve à la formule mixte et originale, chaque rencontre comportant 2 Simples Messieurs – 2 Simples Dames – 1 Double Messieurs – 1 Double Dames - 1 Double Mixte.

La sélection nationale sera composée de 3 jeunes filles et 3 jeunes gens.

- **Sélections nationales**

La participation au championnat de France universitaire, individuel et/ou par équipes est obligatoire pour prétendre à sélection sauf cas particuliers : sélection en équipe de France fédérale, examen universitaire, raisons médicales. Des critères de niveau international (points ATP ou WITA) seront pris en compte pour arrêter la composition de l'équipe de France universitaire.

7 – CNUT

Trois Centres Nationaux Universitaires de Tennis, créés par la FFT en coordination avec la FF Sport U et les établissements universitaires, offrent un dispositif et des aménagements permettant de concilier études supérieures et pratique sportive de haut niveau.

Ils accueillent les étudiants d'un **classement égal ou inférieur à 0**, quelle que soit leur ligue d'origine.

Informations et candidatures :

Bordeaux	Ligue de Guyenne ligue.guyenne@fft.fr	05.57.35.01.10
Grenoble	Ligue du Dauphiné Savoie ligue.dauphine-savoie@fft.fr	04.76.84.28.70
Rouen	Ligue de Normandie ligue.normandie@fft.fr	02.31.14.48.90

Coordination nationale :
Alain KRONENBERGER
Tél. 01.47.43.48.92
akronenberger@fft.fr